

"C'est une grande folie que de vouloir être sage tout seul".
—La Rochefoucauld.

LE CANADIEN D'OTTAWA

"Ne dites jamais du mal de vous; vos amis en diront toujours assez."
—Talleyrand.

OTTAWA, VENDREDI, 12 JUIN 1925.

La défection de Sir Lomer Gouin

Les libéraux qui avaient fondé de grandes espérances sur l'entrée de Sir Lomer Gouin dans l'arène fédérale font le silence le plus absolu autour de la défection de l'ancien premier ministre de Québec.

Sir Lomer a quitté le cabinet l'an dernier et à cette session il n'a pas assisté à une seule séance de la session.

Il est pratiquement entendu qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections.

Cette défection qui fut suivie de la démission de l'honorable Walter Mitchell, son lieutenant, a une signification plus grande que les libéraux voudraient lui donner.

C'est la condamnation catégorique de la politique tarifaire du gouvernement par celui qui connaît mieux que M. Lapointe et les autres députés du bloc solide le besoin véritable de la province de Québec, c'est-à-dire: la protection douanière.

La lutte dans la Nouvelle-Ecosse

Jeu de dimanche les conservateurs et les libéraux mettront sur les rangs leurs candidats pour l'élection provinciale qui a lieu le 25. Les fermiers-unis étant éliminés la lutte se fera entre les deux vieux partis.

L'opposition aura à sa tête l'hon. Edgar Rhodes tandis que les forces ministérielles seront dirigées par M. Armstrong, le premier ministre.

La lutte qui est sur le point de s'engager sera très vigoureuse et les conservateurs entrent dans la mêlée avec une grande confiance. Ils sont convaincus qu'ils peuvent battre le gouvernement en brèche et le résultat de cette élection pourrait causer une grande surprise aux libéraux qui prétendent pouvoir remporter la victoire.

Un appel électoral en octobre

Les journaux prêtent à M. King l'intention de consulter le peuple en octobre prochain. La session actuelle se terminerait avec le mois de juin et après une couple de semaines de répit le ministère se mettrait résolument à l'œuvre pour préparer les élections générales.

La députation de Québec et plus particulièrement celle de Montréal s'était jusqu'ici opposée à un appel électoral mais on prétend maintenant qu'elle consentira à suivre si le premier ministre décide de faire le plongeon.

Le peuple désire qu'on le consulte et le gouvernement paraît se rendre compte qu'il se compromet grandement en refusant de faire des élections.

Si M. King décide de proroger le parlement il devra au préalable refaire les cadres de son état-major qui à la veille d'une élection seront fortement ébranlés. Il est entendu que M. Bédard de même que M. Bureau se retireront à la veille des élections pour se réfugier au Sénat.

Le premier ministre devra donc se trouver deux autres ministres de Québec. M. Georges Parent, député de Québec désire aussi aller à la chambre-haute de même que quelques autres députés qui ne veulent plus engager la lutte.

Il y a aussi la nomination d'un commissaire des chemins de fer pour remplacer l'hon. Bruno Nantel. On sait que M. Ethier aspire à cette position que l'on tarde à lui accorder.

Dans la magistrature il y a de vacances à remplir et à la dernière minute il ne serait pas étonnant que M. King doive nommer quelques-uns de ses ministres à ces positions.

L'hon. M. Fielding définitivement se retire et le gouvernement aura à se choisir un ministre des Finances pour remplacer M. Robb qui occupe ce poste temporairement. Nommement-on un solliciteur-général pour succéder à M. McMurray démissionnaire? M. Charles Murphy député de Russell ira-t-il au Sénat? L'ouest aura-t-il des représentants dans le cabinet? L'ambassadeur à Washington sera-t-il nommé et son successeur au Sénat désigné?

Voilà autant de problèmes que M. King doit résoudre avant de se présenter au peuple. Il est évidemment encore trop tôt pour prévoir ce qu'il fera, mais il est certain qu'à la veille d'une élection la faiblesse de son cabinet n'a jamais paru si grande. Sa tâche consistera surtout à étancher son état-major fortement ébranlé.

La fête de la ville de Hull

Les citoyens de Hull seront en liesse dimanche et lundi: ils célébreront avec éclat le 125^e anniversaire de la fondation de leur ville par le pionnier Philemon Wright. L'histoire de cette ville aujourd'hui très prospère est une page très intéressante de notre histoire. Sur les rives de l'Otawa au pied des Chaudières on a vu pendant un siècle et quart de vigoureux canadiens travailler à l'oeuvre patiente de l'établissement de leur ville.

L'humble colonie du début a porté d'abord le nom de Chaudières mais peu après on l'appela Hull. Les annales nous apprennent que les Canadiens de langue anglaise furent les premiers à s'établir à cet endroit mais que peu après les Canadiens-français y vinrent tenter fortune. Leur nombre a grossi rapidement et aujourd'hui Hull compte plus de 35,000 habitants dont la très grande majorité est française.

Cette ville tient sa prospérité de ses industries considérables et de sa population ouvrière modeste. Il ne faudrait pas que l'on omette en célébrant l'anniversaire de la ville de rendre un témoignage éclatant aux ouvriers qui furent les meilleurs artisans du progrès de la ville.

Le "Canadien" est heureux de souhaiter à la population hulloise prospérité et bonheur en ce grand jour d'anniversaire.

Notre fardeau le plus lourd

Les taxes au Canada sont si lourdes, qu'elles constituent un gros fardeau pour les entreprises productives et pour les consommateurs.

La production brute totale du Canada, pour l'an dernier, et dont les statistiques officielles ont été fournies, a été de \$4,485,487,785. Ces chiffres comprennent l'agriculture, l'industrie et toutes les autres formes de production. La production nette totale a été \$2,728,906,285. Durant la même année, le total des taxes perçues par les Gouvernements Fédéral, Provinciaux et Municipaux du Canada, s'élevait à \$627,902,769. Par conséquent, au cours de cette année, les taxes fédérales provinciales et municipales ont pris un quart de la valeur de la production nette, et environ un-septième de la valeur de la production brute de ce pays.

Le Canada est trop gouverné et pas assez peuplé—ce qui est une combinaison coûteuse. Des candidats politiques sont soulevés, en promettant une dépense énorme de l'argent public, ce qui—tout en stimulant temporairement les affaires—transmet un legs chargé de dettes.

Tous les gouvernements devraient, en considérant les déboursés à faire, réaliser que les contribuables ne peuvent supporter de nouvelles obligations, et devraient être soulagés, graduellement d'une portion du fardeau immense qu'ils traînent.

EN MARGE DE L'ACTUALITE

Junia a attrapé le mal de mal...

La vie donne rarement ce que l'on attend d'elle.

Pour excuser un mensonge il faut en dire vingt.

Les déclassés peuvent se diviser en plusieurs classes.

Qui commence par conter des blagues finit par mentir.

N'avoir plus de raison de vivre est un état pire que la mort.

On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine.

Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître.

Le refus des louanges est un désir d'être louangé deux fois.

Quelque bien qu'on dise de nous on ne nous apprend rien de nouveau.

La fortune veut qu'on s'aide soi-même et qu'on sache la saisir à propos.

Si les poissons avaient l'ire entre les lignes, il y en aurait moins de pris.

Les pauvres sont toujours avec nous, mais les riches vont en légèreté.

Evitez les petites dépenses, les petites fissures coulent les grands vaisseaux.

Lorsque l'amour se mêle de nos affaires, il n'a pas grand besoin qu'on l'aide.

Ce qui vient du coeur peut s'écrire mais non ce qui est le coeur lui-même.

Dans un coeur troublé par un souvenir il n'y a pas de place pour l'espérance.

Il est si économe qu'il enlève ses lunettes quand il n'a pas besoin de regarder.

L'homme n'est pas honoré par un titre, mais le titre est honoré par l'hommage.

L'avantage qu'il y a à être dans le vrai c'est que toujours on finit par avoir raison.

Au jour où les tombeaux s'ouvrent, les rois enlèveront les diamants des mendicants.

Trop s'approcher d'une sensibilité blessée, même pour la plaindre, c'est lui faire mal.

Les hommes ne sont pas très rares qui aiment à faire payer les services qu'on leur rend.

Craignons de faire le malheur d'autrui, car c'est une faute toujours difficile à réparer.

Comment veux-tu donc enfoncer un clou avec une brosse. Serait-ce donc de ta tête imbecille?

S'il fallait tolérer aux autres tout ce qu'on se permet à soi-même, la vie ne serait plus tenable.

Il est indispensable, dans toute discussion, de se placer au point de vue où se place l'adversaire.

Tout gouvernement, tout pouvoir qui n'est pas basé sur l'amour et les connaissances est un tyran.

On ne peut se consoler d'être trahi par ses amis, et l'on est souvent satisfait de l'être par soi-même.

Avoir les goûts d'un homme riche, et la bourse d'un mendiant, c'est la moyenne de la misère humaine.

Couvrez une faute d'or, et la lance de la justice se brisera, couvrez-la de haillons et un pygmée la percera.

Il y a des gens chez lesquels la simple certitude de la justice satisfait fait naître des besoins spontanés.

La plupart des honnêtes femmes sont des trésors cachés, qu'on ne sent en sûreté que parce qu'on ne les cherche pas.

Pour être seulement raisonnable il faut se donner beaucoup de mal tandis que pour faire des sottises il n'y a qu'à se laisser aller.

Il y a une chose qui vous console de ne pas avoir été aimé, ce sont les embêtements de ceux qui le sont... Et ça ne vous console pas du tout!

Le magistrat.—Trois jours en prison au pain et à l'eau.

Le pochedard.—Donnez un meilleur menu et je passerai la semaine.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

Les "Mots" de Jeanne d'Arc

Plus qu'aucun personnage de l'histoire, Jeanne d'Arc a laissé des "mots" admirables; et ceux-ci, à la différence de maintes paroles fameuses créées par la légende complaisante, présentant des garanties certaines d'authenticité. Recueillis par ses compagnons d'armes ou des témoins de sa vie, nous les trouvons consignés dans des documents d'archives historiques, les pièces du procès de Rouen et celles du procès de réhabilitation.

AU COURS du premier, qui a duré trois mois, Jeanne comparut devant le Tribunal ecclésiastique, qui compta jusqu'à soixante-quatre assesseurs. Là, toute sa vie fut étalée au grand jour, fouillée publiquement avec une curiosité implacable. Sans timidité comme sans forfanterie — on pourrait dire qu'elle parla "sans haine et sans crainte" — avec une présence d'esprit admirable, cette simple fille, qui ne savait ni A ni B, dicta une auto-biographie lumineuse par ses réponses que transcrivirent notaires et greffiers du tribunal. En voici quelques exemples.

On lui reproche d'avoir abandonné ses parents, en fille dénaturée.

—Eussé-je en cent pères et cent mères, je serais partie, répliqua-t-elle, attestant ainsi l'impérieux appel de ses voix.

—Jeanne, êtes-vous en état de grâce? demande un assesseur. Question insidieuse, dilemme redoutable. Selon qu'elle répondra oui ou non, on la convaincra d'orgueil ou d'impureté.

—Si j'y suis, Dieu m'y garde; si je n'y suis, Dieu m'y mette, répond la pieuse jeune fille, et le juge déconcerté n'insiste pas.

—Quelle langue parlaient vos voix? demande un autre. Et la réponse surgit, malicieuse: —Meilleure que la vôtre.

On l'interroge cauteusement sur ses armes et son équipement de guerre.

—Qu'aimiez-vous mieux de votre épée ou de votre étendard? —Mon étendard, quarante fois mieux, répliqua la Pucelle.

Elle jure en même temps que jamais ses mains de femme n'ont frappé un ennemi, même au plus épais du danger; fait qu'attestent unanimement tous ses compagnons d'armes.

Et comme on s'étonne qu'elle ait porté son emblème jusqu'en la cathédrale de Reims, elle lance sa réponse immortelle: —Mon étendard fut à la peine; c'était bien raison qu'il fût à l'honneur!

Malgré la plus éclatante innocence, Jeanne est déclarée coupable; iniquité qui dans les annales judiciaires du monde n'eut d'égale que la condamnation du Christ.

EN 1456, vingt-cinq ans après son martyre sur le bûcher de Rouen, s'ouvrit le procès de réhabilitation. Faisant droit à la supplique adressée par Isabelle Romée, mère de Jeanne, paysanne vieillie, cassée, "pleine de larmes", le pape Calixte III ordonna la révision du procès de Rouen, en commissionnant pour l'instruire trois prélats éminents: Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims; Guillaume Chartier, évêque de Paris, et Richard de Longueil, évêque de Coutances.

AU COURS de la procédure, qui dura huit mois, on interrogea dans les formes légales du droit canon 120 témoins, tant à Domrémy, Orléans et Reims, qu'à Paris et à Rouen. Parmi eux, le duc d'Alençon, prince du sang; Dunois, le Bâtard d'Orléans, blanchi sous le harnois; le sire de Gaucourt, le capitaine Thibaut d'Armagnac, Pierre d'Aulion, chef de la maison militaire de Jeanne; Nevelonnet et Poulangy, ses compagnons de la

première heure, qui la suivirent depuis Domrémy jusqu'à Compiègne.

C'EST DANS LES dépositions sous serment de ces hommes dignes de foi, faites à une époque où l'autorité ecclésiastique punissait rudement le faux témoignage, que l'on retrouve une autre série de "mots" authentiques de Jeanne d'Arc.

Sans doute, vingt-cinq années s'étaient écoulées depuis les événements. Mais la sublime fille avait produit sur ses contemporains une impression ineffaçable. Comment s'étonner dès lors que ceux qui l'avaient vue à l'oeuvre aient transmis fidèlement les propos qui frappèrent si fortement leur imagination?

Voici quelques glanes de ce florilège.

A LA COUR de Chinon, Jeanne est mise en présence du duc d'Alençon, cousin du roi de France, celui qu'elle appelle son "Beau Duc": —Soyez le bienvenu, Messire, dit la Pucelle. Plus il y aura de sang de France ensemble, mieux nous en valdrions.

Suivons la guerrière dans les combats, où elle faisait "merveille de son corps et de ses paroles pour donner du coeur à ses gens", écrit l'un de ses chroniqueurs.

—Entrez hardiment, tout est votre, s'écrie-t-elle à l'assaut des Tourelles devant Orléans, entreprise si audacieuse que nul capitaine n'aurait osé tenter.

Et le 7 mai, journée décisive du siège, Jeanne s'écrie en montant à cheval: "Au nom de Dieu, j'irai, et qui m'aime me suivra!"

UN CHRONIQUEUR du quinzième siècle a mis semblable propos dans la bouche de Philippe IV de Valois, lequel cent ans auparavant aurait crié, lui aussi: "Qui m'aime me suive!" Si l'on attribue à ces paroles la même authenticité qu'à celles de Jeanne, il faut admirer la surprenante rencontre de la pensée d'un roi très chrétien avec le cri du coeur de la paysanne lorraine, qui, ne sachant ni lire ni écrire, ignorait tout de l'histoire de France, si ce n'est la "grande pitié du royaume".

Le 18 juin 1429, la petite armée royale entre dans Beaugency. On tient conseil. Doit-on laisser les Anglais se retirer librement, ou faut-il les poursuivre? Jeanne intervient hardiment pour donner son avis: —En mon Dieu, il faut les combattre, et quand ils seraient pendus aux nues, "nous les aurons!"

L'ardeur de Jeanne au combat n'empêche pas son coeur d'être pénétré de compassion: —Jamais je n'ai vu couler sang de Français sans que les cheveux m'aient dressés sur la tête", a-t-elle dit. Et sa pitié s'étend aux soldats ennemis. C'est Pierre d'Aulion, son plus fidèle compagnon d'armes, qui nous a dépeint l'émotion profonde de la jeune fille la première fois qu'elle vit un soldat "très fort blessé".

Faut-il rappeler enfin que Jeanne d'Arc fut peut-être le premier personnage de l'histoire à prononcer le mot "patrie": "Gentil sire, dit-elle en s'agenouillant devant Charles VII, mettez-moi à l'épreuve et la patrie en sera tantôt allégée."

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

CE N'EST PLUS DROLE DU TOUT!

Nous sommes ouvertement et carrément contre la préférence britannique.

Evidemment, à dire et à écrire ces choses on risque de se faire traiter de tory par les bonzes qui président à la haute et savante rédaction de la feuille astrologique de la Côte de la Montagne, mais il y a belle lurette que nous considérons comme un honneur d'être traité de tory par ces voraces nourrissons de la Krèche.

Nous sommes prêts à donner crédit à M. Meighen de sa promesse de la révoquer comme nous nous réservons le droit de lui rappeler son engagement, le cas échéant. D'ici là, nous ne lâcherons pas les ignobles exploitateurs de la conscription tant qu'ils ne profiteront de l'appui patient de la province de Québec que pour sacrifier nos intérêts aux exigences des progressistes de l'ouest.

Qu'on abandonne à M. Forke deux ou trois pillonnages afin qu'il puisse essayer ses larges pieds, nous n'y voyons pas trop de mal, mais que la province de Québec lui en fournisse, à elle seule, soixante-cinq, cela n'est pas drôle du tout.

—Le "Progrès du Golfe."

LE CHOMAGE

Le nombre des sans-travail abrités au Refuge Maurling pendant la dernière quinzaine de mai a été de 3,529 comparativement à 2,824 en 1924 et 1,817 en 1923.

Et au banquet King un ministre nous dit que les affaires vont bien.

—Le "Matin."

CETTE EXPORTATION

Il doit être bien compris que l'énergie électrique que nous exportons est à jamais perdue pour le Canada. Les 200,000 chevaux-vapeur que nous exportons font maintenant partie de l'équipement perpétuel permanent des Etats-Unis. Considérons-nous à nous dépouiller des 300,000 chevaux-vapeur fournis par les rapides de Carillon?

Si le gouvernement hésite à agir, l'opinion publique exigera de cesser toute exportation future.

—Le "Free Press", Winnipeg.

A 102 ANS

La loi de prohibition aux Etats-Unis ne connaît pas d'exception. Elle frappe, même les centenaires!

En effet, une dépêche de Los Angeles nous annonce qu'une vieille femme âgée de cent deux ans vient d'être condamnée à trois mois de prison pour avoir enfreint la fameuse loi Volstead. Les juges américains sont décidément sans pitié.

Il est vrai qu'un centenaire qui boit vin et alcool est une réclame vivante pour les anti-prohibitionnistes. Mais peut-être eût-il mieux valu pour la loi Volstead qu'on ne fit pas trop de publicité autour de la centenaire qui l'enfreint impunément — pour sa santé, bien entendu! — La "Patrie".

M. MEIGHEN

(Par l'hon. Jos Bernier, dans le "Manitoba")

La lutte personnelle que l'on fait à Meighen, n'est pas juste, elle n'est pas digne de nous. Meighen peut manquer de sourire que l'on aime à voir chez d'autres, mais vraiment, l'homme d'Etat qui, de nos jours, veut se donner la peine de regarder lui-même en face les problèmes qui nous dévastaient, cet homme d'Etat peut-il se pamer de rire?

Les taxes nous écrasent et nos gens s'en vont; l'heure est au travail courageux et sérieux, bien plus qu'aux festins et à l'admiration mutuelle. M. Meighen est un cerveau merveilleusement organisé; c'est un travailleur et un brave. Il a ses défauts, qui n'en a pas? Il peut ne pas plaire à tout le monde, est-ce là un signe d'infériorité? Mais, chef d'un grand parti, Meighen n'est pas de ceux qui essaient de monter au pouvoir au cri de race et par l'appel aux passions religieuses; il a tout son passé de citoyen manitobain pour témoigner en faveur.

Consentir de l'importance, pour l'avenir du Canada, d'une entente cordiale entre les deux grandes races anglaise et française, à l'âge de 50 ans, malgré la tâche ardue de la direction d'un parti politique, Meighen se met courageusement à l'étude du français; plusieurs fois, il parcourt la Province de Québec, pour comprendre la mentalité de notre peuple et pour se mettre en mesure d'être plus utile à son pays. Une telle conduite chez un autre, serait acclamée — et cela se voit tous les jours. — Chez Meighen, on reste froid et l'on ne voit pas même lui faire la faveur d'un bon sentiment; — l'on s'entend à n'y voir qu'une démarche intéressée... Pourquoi?

Le comble de l'avarice: Peser ses lettres avant d'y coller les timbres nécessaires à leur transport, afin qu'elles soient moins lourdes.

La Violette

Aimable fille du printemps
Timide amante des bocages,
Ton doux parfum flatte mes sens;
Et tu sembles fuir mes hommages.

Sans faste, sans admiration,
Tu vis obscure, abandonnée,
Et l'on encor cherche la fleur
Quand l'odorat l'a devinée.

Sous les pieds ingrats du passant
Souvent tu péris sans défense;
Ainsi sous les coups du méchant,
Meurt quelquefois l'humble innocence.

Pourquoi tes modestes couleurs
Au jour n'oses-tu paraître?
Après de la reine des fleurs
Tu crains de l'éclipser peut-être?

Rassure-toi, même à la cour
La bergère sait plaire encore;
On aime l'éclat d'un beau jour,
Et les doux rayons de l'aurore.

Viens prendre place en nos jardins
Quitte ce séjour solitaire;
Je te promets tous les matins
Une eau toujours limpide et claire.

Que dis-je? non dans ces bosquets
Reste, ô violette chérie!
Heureux qui répand des bienfaits
Et, comme toi, cache sa vie.

C. DUGROS.

Notre Représentant

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Il nous fait plaisir d'aviser nos nombreux lecteurs et amis que M. J. A. Thibeaudeau, de Montréal, vient d'être nommé officiellement représentant général de notre journal pour toute la Province de Québec.

L'expérience reconnue de M. Thibeaudeau, de l'organisation; sa grande popularité et l'influence qu'il jouit dans tous les centres de la Province lui assurent d'avance un succès complet dans sa nouvelle position.

Pour tous renseignements s'adresser à

M. J. A. THIBEAUDEAU

Autrefois représentant du Club Cartier-MacDonald

CASIER POSTAL 50 BUREAU DE LORIMIER

MONTREAL, QUE.

CHICK CONTRACTING CO. LIMITEE

ENTREPRENEURS GENERAUX

et Matériaux de Construction

TUYAUX D'EGOUT,

CIMENT, SABLE,

GRAVOIS, TUILLES,

BRICKS, ETC.

PAVAGE, EXCAVATION

CONSTRUCTION D'EGOUTS

ET NIVELAGE DE

CHEMIN DE FER.

BUREAUX ET ENTREPOTS, 951 RUE McDOUGALL

TEL. 3636

WINDSOR, ONT.

TECUMSEH

TEL. 108 - R - S

WINDSOR

TEL. 5546

Dr. P. POISSON

MEDECIN - CHIRURGIEN

TECUMSEH, ONT.

HEURES DE BUREAU

8 A 9 a.m.

1 A 3 p.m.

7 A 9 p.m.

9 A 12 a.m. Dimanche

Hrs. au THEATRE LOE

Lundi 10 A 12

Mardi 10 A 12

Mercredi - Matinée

et soirée

Adresse Télégraphique

"Native" Toronto.

Téléphones:

Adélaïde: 6505-6506

Smith, Rae & Greer

AVOCATS, SOLICITEURS, ETC.

EDIFICE CONTINENTAL LIFE

G. LARRATT SMITH

RICHARD H. GREER, C.R.

THOMAS B. RICHARDSON

JOHN R. CARTWRIGHT

371 rue Bay

TORONTO, CANADA

Une Intéressante Publication Gratis sur Demande

LES débiteurs d'obligations municipales et gouvernementales françaises, allemandes et autres titres étrangers trouveront quelque chose d'intéressant dans la livraison de février de "LE BULLETIN DU CHANGE ETRANGER" que cette firme publie chaque mois.

Il vient de sortir de l'imprimerie et contient toutes les cotes des obligations belges, françaises, italiennes, autrichiennes, russes et polonoises.

Une revue des développements économiques et politiques à l'étranger est une autre caractéristique importante.

Notre Service des Statistiques a entrepris un examen méticuleux d'une obligation qui offre des occasions de profit de faire beaucoup d'argent. Des détails complets seront donnés dans la livraison de février.

Nous serons heureux d'inscrire votre nom sur notre liste de ceux à qui nous enverrons ce bulletin par la poste et de vous engager à rien et peut facilement vous ouvrir les portes de la prospérité future.

M. GUSTAVE BRAULT

Gérant du